

Le Nice Baie des Anges Association, la ligue PACA des sports de glace et la Ville de Nice seraient heureux de vous accueillir à la :

COUPE REGIONALE DE LA VILLE DE NICE

TOUTES CATÉGORIES

LE 15 DÉCEMBRE 2018
de 7h00 à 18h00

LE 16 DÉCEMBRE 2018
de 7h00 à 17h00

Entrée libre



PATINOIRE JEAN BOUIN
2 Rue Jean Allègre, 06000 Nice



NICE BAIÉ DES ANGES ASSOCIATION

PALAIS DES SPORTS JEAN BOUIN
2 RUE JEAN ALLEGRE
06000 NICE

04.93.88.72.12 / nicebaiedesages-sportdeglace@orange.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION

LIEU :

PATINOIRE JEAN BOUIN

2 rue Jean Allègre

06000 NICE

HORAIRE DE LA COMPÉTITION :

Samedi 15 décembre de 7h à 18h

Dimanche 16 décembre de 7h à 15h

DATES BUTOIR A RESPECTER :

- DATE LIMITE D'INSCRIPTION PAR MAIL : 19/11/2018
- DATE LIMITE RETOUR FEUILLE CONTENU PROGRAMME : 30/ 11 /2018
- DATE LIMITE REGLEMENT : 03/12/2018

MAIL de contact : nicebaiedesanges-sportdeglace@orange.fr

Le règlement des coupes régionales PACA est diffusé par la Commission de patinage artistique PACA en début de saison sur le site internet de la Ligue PACA :

<https://www.liguedessportsdeglace-paca.fr/>

C'est le seul valable pour les coupes régionales PACA. Il est recommandé de se connecter régulièrement pour veiller à la parution de toute mise à jour liée à des changements dans le règlement national.

Pour les catégories 8 à 11, le règlement régional suit le règlement national édicté dans le Book 2018/2019, merci de vous y reporter pour toutes questions.

Si vous vous interrogez sur la catégorie applicable à un de vos patineurs, le tableau appelé "schéma de progression pour la saison 2018/2019" explique en fonction des âges et des médailles la catégorie de laquelle relève le patineur, merci de vous y reporter.



VILLE DE NICE



hipark
by adagio



Cette manifestation est une "Coupe Régionale" ouverte à toutes les catégories du règlement régional de patinage artistique PACA :

Catégories 1 à catégories adultes ainsi qu'aux adultes étrangers dans la mesure des places disponibles.

Nous vous rappelons que le découpage par âge des catégories a été défini par la Ligue PACA des sports de glace pour une meilleure cohérence durant toute la saison :

- Les catégories 1 à 2 seront scindées en sous-catégories de -10 / + 10 ans
- Les catégories à partir de 3 à 5 seront scindées en sous-catégories de -13 /+13 ans

Mais de façon définitive, le Juge arbitre décidera du découpage ou non en fonction de l'importance des effectifs durant la compétition.

Nous rappelons également que tous les patineurs sélectionnés au Championnat de Ligue l'année précédente à titre principal (pas les remplaçants) devront la saison suivante passer dans une catégorie supérieure, sachant que :

- Dans les catégories à 8 sélectionnables au championnat de ligue, seuls les 5 premiers classés devront passer dans une catégorie supérieure
- Dans les catégories à 5 sélectionnables au championnat de ligue, seuls les 3 premiers classés devront passer dans une catégorie supérieure
- Tout club venant en infraction de cette règle s'exposerait à la disqualification du patineur concerné.

De la même manière, un patineur ne pourra en cours de saison descendre en catégorie, sauf à s'exposer à une disqualification.

La coupe fait partie du classement du TOP LIGUE pour TOUTES les catégories (sans aucune distinction). Le TOP LIGUE servira d'outils de qualification au Championnat de Ligue.

Des règlements explicatifs relatifs à ces challenges et au calcul des classements sont publiés sur le site internet de la Ligue PACA.



Mais d'ores et déjà, il est précisé que seuls les patineurs ayant effectué 2 compétitions régionales par an mais quelle que soit la catégorie du patineur, pourront être classés en TOP LIGUE, et que la meilleure note réalisée sur la saison dans la catégorie la plus haute sera retenue pour la qualification au championnat de ligue.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les patineurs devront avoir en leur possession de :

- Leur licence FFSG Compétition en cours de validité ;
- Leur carnet de médailles justifiant de leur entrée dans la catégorie ;
- Leur CD portant leur nom, prénom et club et catégories de passage sous format audio WAV uniquement. Tout autre format est à exclure, et l'impossibilité de passer la musique sur un autre format ne sera pas imputable au club organisateur.

Chaque patineur devra être présent 45 minutes avant le passage de sa catégorie.

ATTENTION !!!

L'organisateur se réserve le droit de bénéficier de 30 min d'avance.

Nous rappelons aux clubs que les feuilles de contenu de programme devront être obligatoirement expédiées par courrier ou par mail à l'organisateur.

En l'absence de remise de feuille de contenu de programme, le coach du club n'aura que les 6 minutes d'échauffement pour la compléter et la remettre, à défaut le patineur ne pourra pas patiner sans remboursement possible de l'inscription.

SESSION DE MÉDAILLES

La ligue PACA des sports de glace a déclaré à la CNSPA pour cette saison comme session de médailles, la compétition régionale de Nice, jusqu'à la pré-bronze.

RÉGLEMENT

Le droit d'inscription est fixé à 36.00 € par patineur.

Les clubs doivent adresser les bulletins d'inscription joints, accompagnés du paiement :

Par chèque à l'ordre de:

NICE BAIE DES ANGES ASSOCIATION

Adresse : Palais des Sports Jean Bouin 2 Rue Jean Allègre 06000 NICE

ou par virement bancaire (cf RIB ci-dessous):

43618722180
ASSOCIATION NICE BAIE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Remettez ce relevé à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour la domiciliation des virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi erreurs et retards d'exécution.



**CRÉDIT AGRICOLE
PROVENCE CÔTE D'AZUR**
Alpes de Haute Provence - Alpes Maritimes - Var
Siège Social : Avenue Paul Arène - Les Négadis - BP 76 - 83002 Draguignan Cedex

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (R.I.B.)

	code banque	code guichet	numéro de compte	clé RIB
FRANCE	19106	00669	43618722180	54
International Banking Account Number (IBAN)				
ÉTRANGER UNIQUEMENT	FR76	1910	6006 6943 6187 2218	054
domiciliation	nom et adresse du titulaire			
06 CA NICE REPUBLIQU TL 32 25	ASSOCIATION NICE BAIE DES ANGES PALAIS DES SPORTS JEAN BOUIN 3 RUE JEAN ALLEGRE 06000 NICE			

Bank Identification Code (BIC)
AGRIFRPP891

Reçu chéquier (Signature)
A _____ le _____

⑆0534918 ⑆006019106908⑆ 043618722180⑆

NOS PARTENAIRES VOUS ACCUEILLEN A TARIFS PRÉFÉRENTIELS

hipark by adagio

APPART HOTEL HIPARK BY ADAGIO

22, Bd Delfino 06300 Nice (5 mn à pied de la patinoire)

- 70.00 € par nuit pour le studio standard (petit déjeuner inclus) – Lit double
- 80.00 € par nuit pour le studio exécutif (petit déjeuner inclus) – Lits twin
- 100.00 € par nuit pour la suite (petit déjeuner inclus) – Occupation triple
- 110.00 € par nuit pour la suite (petit déjeuner inclus) – Occupation quadruple

Taxe de séjour en supplément à 2.00 € pour les nuits des 30/03 et 31/03 et 2.25 € pour la nuit du 01/04.

RÉSERVATION uniquement par mail : HB2H8-DU@adagio-city.com

Restaurant de la Patinoire

Plat du jour + café : 10 €

OU

Plat du Jour + dessert + café : 13€

RÉSERVATION : +33 6 75 46 75 74

D'autres hôtels proches de la patinoire :

- **APPART'CITY ACROPOLIS ***** (15 mn à pied ou tram 2 arrêts)
18, Route de Turin 06300 Nice Téléphone +33 4 92 26 71 60
- **NOVOTEL HOTEL ***** (face à la patinoire)
8/10, Parvis de l'Europe 06300 Nice Mail : H1103-re2@accord.com
Téléphone +334 93 13 30 93 Téléphone direct : +33 4 93 13 30 73
- **HOTEL APOGIA ****** (10 mn à pied)
26, rue Smolett 06300 Nice Téléphone +33 4 93 89 18 88 Fax : +33 4 93 89 19 06
- **RELAIS ACROPOLIS ***** (5 mn à pied)
20 Bd Risso 06300 Nice Téléphone +33 4 92 00 14 51
Mail : contact@hotel-relais-acropolis.com
- **HOTEL IBIS CONGRES ***** (10 mn à pied)
38, rue Barbéris 06300 Nice Téléphone : +33 4 92 010 21 21 Fax : +33 4 92 00 21 22
Mail : h7495-bo@accor.com

ACCES

En voiture :

Par autoroute A8 (2 sorties) :

Sortie n°52 Nice Promenade : direction Promenade des Anglais puis voie rapide Mathis

OU

Sortie n°55 Nice Est : n° 55 Nice Ariane direction Le port

En train :

Prendre tramway jusqu'à l'arrêt Palais des Expositions (direction Hôpital Pasteur).

En avion :

- Arrivée au Terminal 2 : prendre navette gratuite jusqu'au Terminal 1, puis prendre le bus ligne 98 jusqu'à l'arrêt Promenade des Arts (Terminus) et prendre le tram (Ligne 1 en direction de Hôpital Pasteur) jusqu'à l'arrêt Palais des Expositions.

- Arrivée au Terminal 1 : prendre le bus ligne 98 jusqu'à l'arrêt Promenade des Arts (Terminus) et prendre le tram (Ligne 1 en direction de Hôpital Pasteur) jusqu'à l'arrêt Palais des Expositions.

En espérant vous retrouver nombreux à cette occasion !